

Depuis plusieurs semaines, la commune est sujette à un certain nombre de dégradations volontaires inacceptables. Murs du terrain de pétanque et de l'atelier municipal recouverts de graffitis, effraction et dégradations de mobilier à l'école ont déjà fait l'objet de plusieurs plaintes devant les services de gendarmerie.

Le week-end des 7/8 décembre, un autre incident a cependant été déploré sur le chantier de l'église. Après avoir fracturé le local de chantier de l'entreprise Chevrin-Géli, qui assure pour la commune les travaux de rénovation extérieure de l'édifice, les intrus y ont renversé deux bidons de 5 litres d'acide chlorydrique, substance extrêmement dangereuse, nocive, et corrosive puis détruit plusieurs cartouches de scellement chimique.

Le Conseil municipal, extrêmement préoccupé par ces incidents, est résolu à mettre en oeuvre tous les moyens possibles pour permettre aux services de gendarmerie d'en identifier les auteurs. Il tient en outre à appeler à la vigilance de chacun face à ces dégradations qui sont toutes particulièrement coûteuses pour les finances locales.